



Réf :

Version : 1.0

Date : 11/07/2013

---

---

# KAL-Haïti

**Troisième                      Atelier                      des**  
**contributeurs**  
**30-31 mai 2013**  
**MAEE Paris**

**Compte rendu de la session de**  
**réflexion**

---



CETE du Sud-Ouest  
Centre d'Études Techniques du Sud-Ouest



La session de réflexion a été organisée autour de trois thèmes distincts, eux-mêmes divisés en plusieurs questions. Nous présentons ci-après une synthèse des discussions et réflexions menées avec les participants répartis à cette occasion en trois groupes d'une dizaine de personnes.

## **Thème 1 : « Retour d'expérience »**

*Questions autour des retours des utilisateurs de la base de données sur les deux premières années du projet. Accès aux données, site web, licences, etc...*

L'objectif du projet KAL-Haïti tel que financé par l'ANR est de créer une base de données constituée de données de télédétection (dont des images satellites) et de données auxiliaires. Il s'avère que KAL-Haïti est une **ressource** et non pas un projet au sens strict du terme. KAL-Haïti permet d'avoir accès à des données d'observation de la terre et il ne s'agit en aucun cas d'un Système d'Information Géographique « métier » finalisé. Cette ressource évolue en fonction des projets proposés et développés dans la continuité des ateliers de rencontre entre porteurs de projets et acteurs proches des usagers. Elle a permis de réaliser **différents prototypes d'applications** et d'animer des échanges entre différents types d'acteurs (scientifiques, institutionnels, universitaires, ONG...).

Du point de vue de l'accessibilité aux données, les participants ont noté :

- L'intérêt de l'existence de la base de données, tout en demandant la possibilité d'avoir un accès informatif à plusieurs niveaux (qui dépendraient des « compétences » des utilisateurs en terme d'imagerie satellite) ;
- Les difficultés liées aux licences d'utilisation, relativement contraignantes. La négociation des licences menée par le CNES depuis le démarrage du projet s'est avérée complexe – et explique en partie la lenteur de la mise en ligne des données pour une utilisation par tous les contributeurs. Une licence unique plus 'ouverte' et moins restrictive serait préférable. Cette action est toujours en cours dans cet objectif.

Du point de vue de l'existence même de KAL-Haïti, les participants haïtiens, ou ceux ayant un contact direct en Haïti, ont regretté que cette base/ressource ne soit pas mieux connue en Haïti. Un des moyens d'y remédier est l'organisation par les partenaires du projet de la mission de travail en septembre 2013. Pour ce faire, il est d'ores et déjà prévu de s'appuyer sur les collectivités locales et les universités haïtiennes.

Enfin, un certain décalage a été noté, d'une part entre la partie 'activités de recherche' (réalisée principalement en France) et l'applicabilité du travail en Haïti, et d'autre part au niveau de la perception de KAL-Haïti entre les différents contributeurs français et haïtiens. Une des possibilités pour y remédier serait alors de monter des projets de recherche en coopération avec les universités haïtiennes et qui s'appuieraient sur la base de données KAL – Haïti.

## **Thème 2 : « Appropriation du projet par Haïti »**

*Questions autour des retours des moyens à mettre en œuvre –au niveau des participants au projet KAL-Haïti- afin qu'il soit utilisé en Haïti.*

Tous les participants ont noté l'importance de faire connaître le projet en Haïti en associant en particulier :

- Les universités locales, puisque c'est à l'origine et avant tout un programme de recherche ;

- Les collectivités locales, car ce sont elles qui sont les bénéficiaires des contributions réalisées avec l'aide de la base de données ;
- Le CNIGS, en tant qu'organisme d'état gérant les aspects liés à la télédétection ;
- Le CIAT, entité ayant reçu un mandat national pour la mise en œuvre de l'aménagement du territoire.

KAL-Haïti est un programme de recherche financé par la France. A ce titre, il doit contribuer au dialogue institutionnel entre la France et Haïti.

Il semble donc logique pour préparer la suite du programme KAL-Haïti, post-financement ANR (au-delà de 2014), de rentrer en contact avec les différents acteurs de la coopération, et en particulier l'AFD. Les Haïtiens n'ont pas de moyens de passer d'emblée du stade « ensemble de prototypes d'applications » à des « chantiers opérationnels » à plus grande échelle. Les travaux engagés actuellement pourraient donc être repris par l'AFD en tant que support institutionnel. En particulier, KAL-Haïti pourrait servir de révélateur à une mise en œuvre plus systématique des techniques et outils de télédétection et SIG, dans les projets menés dans les pays du Sud.

Ainsi, la mission prévue en Haïti en septembre 2013 est d'ores et déjà considérée par l'ensemble des contributeurs et partenaires du projet comme primordiale, à la fois pour présenter KAL-Haïti sur place mais également pour créer une dynamique pour les années post-ANR à venir (hébergement d'une ou plusieurs bases de données miroirs en Haïti, réseau d'utilisateurs haïtiens, etc...). Le public visé doit être aussi large que possible, touchant à la fois les institutionnels, les universités les collectivités locales.

### **Thème 3 : « prévisions 2013 – 2014 »**

*Questions autour des nouveaux projets à faire émerger qui pourraient être réalisés d'ici la fin du financement ANR*

Il est important de mieux communiquer sur les projets déjà réalisés, mais également de bien appréhender leurs conditions de réussite. Il est intéressant d'en tirer des enseignements pour les projets en cours de réalisation, mais aussi pour une réussite optimale des projets à venir en Haïti.

Il ressort des participants que KAL-Haïti peut être un des éléments permettant de doter Haïti d'outils pour mieux comprendre et affronter les deux calamités récurrentes en Haïti : Inondations et Séismes. KAL-Haïti pourrait ainsi servir à initier des activités de R&D pour compléter les briques existantes, et/ou d'accueil à une base de données géosismique locale.

D'autre part, il est d'importance de mener un travail de type « retour d'expérience sur la crise » (chronologie précise des événements, acteurs, etc...). En effet, les 12 heures post-séisme sont primordiales à analyser/comprendre afin de travailler sur la constitution d'une infrastructure de données minimum et indispensables à avoir, dans l'objectif d'être à même de mieux gérer une nouvelle crise.

Il est proposé que KAL-Haïti puisse servir également de support à l'aménagement du territoire, à partir des travaux réalisés autour de la cartographie du bâti, ainsi qu'à la gestion des zones littorales, dont les participants ont fait état de l'existence de forts enjeux.

Enfin, il a été noté qu'il ne fallait pas oublier, pour les deux années à venir, le volet recherche / R&D de KAL-Haïti, non seulement en France mais aussi en Haïti. Il est rappelé que ces activités R&D sont à l'origine et au cœur du projet et qu'elles seront maintenues dans le cadre de l'intégration du site Haïti dans le dispositif Kalideos du CNES, en post ANR.